

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

**Herausgeber:** Association nationale pour le développement du tourisme

**Band:** 22 (1939)

**Rubrik:** Organes de l'Association

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mois d'août, la circulation des automobiles étrangères tomba de 55%. Pendant le dernier trimestre, elle s'effondra même de 96% ; autant dire qu'elle cessa pratiquement d'exister.

D'après une statistique de la Direction générale des Douanes, 713 284 personnes sont entrées en Suisse en 1939, à l'aide de véhicules à moteur. De ce nombre, le 65% environ représente un tourisme d'un jour, c'est-à-dire que les visiteurs ont quitté notre pays le jour même de leur entrée ; 25% de ces automobilistes et motocyclistes ont séjourné en Suisse jusqu'à 4 jours et 10% ont passé dans notre pays 5 jours et davantage. Au total, ce tourisme routier nous a valu 1 367 350 nuits d'hôtel, soit le 22,6% environ des nuits d'hôtel de touristes étrangers.

Le réseau des *services d'autocars postaux* a été étendu pendant l'année de 5 864 à 5 902 km., et le nombre des voyageurs s'est élevé à 5 354 054.

## Le trafic aérien

La Swissair a, pour la première fois pendant la saison 1938/39, assuré un service d'hiver sur la ligne Paris-Zurich. En revanche, elle n'a pas encore pu réaliser son projet d'instituer à cette époque de l'année un service direct Londres-Paris-Genève. L'horaire d'été est entré en vigueur le 16 avril. Par rapport à celui de l'année précédente il prévoyait, en ce qui concerne les communications aériennes internationales, les principales innovations suivantes :

a) Nouvelle communication directe entre les Pays-Bas et la Suisse sur le parcours Amsterdam-Rotterdam-Bâle-Zurich (Swissair/K.L.M.) ;

- b) Institution par l'Air France, le 15 mai, d'un nouveau service direct Paris-Zurich à côté de la ligne existante Paris-Bâle-Zurich de la Swissair.
- c) Création par la Société suédoise de transports aériens A. B., le 1<sup>er</sup> juin, d'une ligne directe Stockholm-Berlin-Zurich.
- d) En raison de l'Exposition nationale, l'Alpar a augmenté ses services internes suisses de Genève, Lausanne et Berne à Zurich et accordé certaines réductions de taxes. De son côté la Swissair a introduit, pour les trajets de Bâle et de St-Gall à Zurich, un billet spécial d'aller et retour donnant droit à une entrée à l'exposition.

Le trafic a dû être interrompu à fin août sur toutes les lignes de navigation aériennes. Aucun autre moyen de transport n'a été aussi durement frappé par la mobilisation.

Jusqu'à cette date de fin août, les avions des lignes internationales et internes ont effectué, sur le réseau suisse, 10 794 courses et transporté 62 231 passagers, 519 tonnes d'envois postaux, 231 tonnes de colis exprès et 222 tonnes de bagages enregistrés. Il n'est pas possible d'établir une comparaison avec le trafic de l'année précédente, parce qu'on ne possède pas les chiffres de la période correspondante janvier-août 1938. Cependant, la place de Zurich annonce, dans son service régulier, 27 747 passagers payants, contre 25 010 pendant les huit premiers mois du dernier exercice. On enregistre une augmentation sur les lignes internationales Londres-Bâle-Zurich (Swissair), Genève-Paris (Swissair/Air France), Stuttgart-Genève-Marseille (Lufthansa), Lyon-Genève (Air France), ainsi que sur différents parcours internes aboutissant à Zurich. Les nouveaux services mentionnés plus haut accusent tous un trafic satisfaisant.

## B. Organes de l'Association

L'Association nationale pour le développement du tourisme comptait 144 membres à la fin de 1939, soit le même nombre que l'exercice précédent.

La XXIII<sup>e</sup> Assemblée générale s'est réunie

le 12 juin 1939, au palais des congrès, à Zurich, sous la présidence de M. le directeur général H. Hunziker, président *ad interim*. A cette assemblée ont pris part 55 délégués, représentant 68 membres avec un total de 1907 voix,

ou un chiffre de cotisations de 578 900 francs. Le Dr Klæti, président de la ville, a salué l'assistance au nom de l'administration municipale et offert au président de l'Association et au directeur de l'Office du tourisme, en reconnaissance des services rendus par eux au tourisme suisse, le Livre d'or (« *Stadtbuch* ») de la ville de Zurich. Le rapport de gestion et le compte annuel de 1938, ainsi que le budget de 1939 ont été approuvés. M. le directeur Bittel a présenté un rapport circonstancié sur les mesures de propagande déjà prises ou envisagées pour le printemps, l'été et l'automne de 1939. Le programme établi reposait sur le principe d'une forte concentration, en vue d'actions collectives, de tous les crédits dont l'Office national suisse du tourisme, les agences des C.F.F., l'Exposition nationale, l'Office suisse d'expansion commerciale et le Secrétariat des Suisses à l'étranger disposaient pour leur publicité hors du pays. Le rapporteur a spécialement relevé que l'événement considérable, et unique en son genre, de l'Exposition nationale avait procuré à l'Office du tourisme l'occasion de donner à sa propagande à l'étranger, sous le slogan « 1939, l'Année de la Suisse », un développement qui n'avait encore jamais été atteint.

L'Assemblée générale a été suivie d'une visite détaillée de l'Exposition nationale, notamment du pavillon consacré à « la Suisse, paradis de vacances ».

Le Comité ne s'est réuni qu'une seule fois au cours de l'exercice. Dans cette séance, qui s'est tenue le 9 mai à l'hôtel de ville d'Appenzell, il a approuvé le rapport de gestion et les comptes de 1938, ainsi que le programme de travail pour les saisons de printemps, d'été et d'automne 1939. Une séance d'automne devait avoir lieu à Lugano, mais il a fallu y renoncer à cause de la mobilisation.

Le Bureau a tenu cinq séances. Les délibérations ont porté principalement sur le rapport et les comptes annuels de 1938, le programme de travail de l'Office pour l'été et l'hiver, la réorganisation de la publicité touristique, la réorganisation de l'école suisse de ski, l'adaptation de l'Office national à la situation exceptionnelle créée par la guerre, les mesures propres à développer le tourisme dans la population indigène, le concours réciproque des diverses

régions, un certain nombre de questions financières et le budget de 1940. En plus de cela, la direction a présenté à chaque séance un rapport détaillé sur l'activité de l'Office et les mesures de propagande en cours d'exécution.

Le Comité, le Bureau et la Direction de l'Office ont en outre continué de s'occuper de la réorganisation de la publicité touristique. Les multiples problèmes en corrélation avec l'unification ont été discutés dans plusieurs assemblées et conférences et rapprochés de leur solution. Le projet de création d'un nouvel office central suisse du tourisme, soumis à l'Assemblée fédérale par un message du Conseil fédéral du 17 janvier 1939, a obtenu l'approbation des Chambres. Il n'a cependant plus été possible, à cause de la guerre qui a éclaté vers la fin de l'été, de réaliser la nouvelle organisation pendant l'exercice.

## Administration

A fin 1939, l'effectif du personnel de l'Office du tourisme comprenait dix-huit employés des deux sexes au siège principal de Zurich, un à la succursale de Lausanne et trois dans les agences à l'étranger. Malheureusement la situation née de la guerre nous a contraints à une importante réduction de personnel. Les effets financiers de cette mesure n'apparaîtront toutefois qu'en 1940, à cause des délais de dénonciation.

Le nombre des lettres reçues (circulaires et imprimés non compris) s'est élevé à 17 000, chiffre rond, ou 57 par jour de travail ; il n'est donc que peu inférieur à celui de l'exercice précédent, malgré le ralentissement considérable subi, pendant les quatre derniers mois, par notre activité à l'étranger. Le courrier expédié s'est maintenu à peu près à ce même niveau.

## Finances

Les cotisations des membres pour 1939 se sont élevées à 552 447 fr. 60, au lieu de 663 620 fr. prévus au budget. La différence provient surtout de la diminution qu'ont subie les moyens financiers de la Société suisse des hôteliers. Le total des recettes atteint 661 665 fr. 10. Les comptes annuels se soldent par un excédent de recettes de 5133 fr. 05.